



Actualisation de la Liste Rouge des Reptiles

Projet 2017-2018

Directives pour le travail de terrain

Introduction et cadre du mandat

L'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) a mandaté le KARCH pour réactualiser la liste rouge des reptiles de Suisse sur la base des critères de l'UICN¹. Ces critères quantitatifs nécessitent des données sur l'importance des populations et/ou sur l'étendue de la distribution géographique des espèces, et leur évolution dans le temps. Les listes rouges précédentes, notamment celle publiée en 1994 (Grossenbacher et Hofer, in Duelli 1994) se basaient essentiellement sur des avis de spécialistes. Or en 2005, la réactualisation de la liste rouge a été basée sur une méthodologie précise, avec la définition d'environ 300 carrés kilométriques échantillonnés au hasard répartis dans les 6 régions biogéographiques pour lesquels des visites systématiques ont été réalisées entre 2003 et 2004. Lors de la mise en place de cette méthodologie précise, il était prévu une réactualisation des relevées tous les 10 ans environ. Celle-ci est donc prévue pour 2017-2018, pour une réactualisation de liste rouge vers 2019-2020.

Les buts du travail de terrain seront de vérifier la présence de l'espèce cible dans chaque carré kilométrique, déterminer les possibles raisons de leur absence, alors que toutes les espèces de reptiles rencontrées seront notées, ainsi que les modifications dans la qualité de l'habitat pour les futures mises à jour.

Pour différentes raisons, l'OFEV a organisé le travail de manière décentralisée ; le karch est en charge de la mise en place du projet de réactualisation de la liste rouge, alors que les visites de terrain des différents carrés kilométriques seront mandatées à des collaborateurs. Finalement, le karch utilisera ces observations pour l'analyse finale et la rédaction d'une nouvelle version de la liste rouge.

Méthode

Les données doivent être collectées de manière similaire dans toute la Suisse afin qu'elles puissent être comparées. Ainsi, il est nécessaire que tous les collaborateurs se tiennent aux directives, même si, dans des cas particuliers, elles ne semblent pas judicieuses. Le travail de terrain ne peut jamais être totalement standardisé, et un degré d'imprécision reste toujours présent.

Pour des raisons financières et de temps, il n'est pas possible de calculer la taille de la population de l'espèce cible. L'investissement d'une évaluation basée sur la capture-marquage-recapture avec un marquage individuel serait trop important. Il s'agira dès lors de déterminer la présence ou l'absence de l'espèce cible du carré kilométrique, sans pour autant négliger les données biologiques additionnelles faciles à collecter (nombre d'animaux observés, classe d'âge, sexe). De manière identique, la qualité du carré kilométrique en tant qu'habitat pour les reptiles doit être évaluée.

info fauna · Centre suisse de cartographie de la faune · Koordinationsstelle für Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz

Nombre de visites

Une seule visite est suffisante si aucun habitat potentiel n'est présent dans le carré kilométrique, ou si l'espèce cible a été trouvée lors de la première visite lorsque l'espèce cible est un lézard. Pour les carrés ayant un serpent comme espèce cible, un minimum de deux visites est nécessaire, même si l'espèce a été observée à la première visite.

Au maximum trois visites sont nécessaires si l'espèce cible n'a pas été observée lors de la première et de la seconde visite. Lorsque le carré kilométrique est difficile d'accès (zone de montage, long déplacement), un maximum de deux visites sera effectué.

Durée des visites

Pour les carrés kilométriques faciles d'accès et présentant peu de biotopes favorables (type 1)

- Minimum 0.5 jour de prospection par carré*
- Maximum trois fois 0.5 jour de prospection par carré

Pour les carrés difficiles d'accès ou présentant beaucoup de biotopes favorables (type 2, généralement en montagne)

- Minimum 1 jour entier de prospection par carré
- Maximum 2 jours entiers de prospection par carré

**pour les carrés particulièrement pauvres en structures favorables, un minimum de 2 heures de recherche suffit*

Période des visites

Les visites d'un même carré ne doivent pas se répéter à moins de 2 semaines d'intervalle. Nous conseillons une visite en mars-avril, une visite en mai, et une visite plus tard dans la saison.

Les visites se feront lors de journées ayant des conditions météorologiques aussi optimales que possible. Il faut privilégier les prospections matinales, les prospections durant le premier jour ensoleillé faisant suite à une période pluvieuse, des journées un peu nuageuses (catégorie 1 dans la fiche de terrain). Les périodes sèches, ensoleillées et venteuses sont à éviter (catégorie 3 dans la fiche de terrain). Par temps ensoleillé et chaud, il faut éviter les heures les plus chaudes de la journée (12h00-15h00). Dans tous les cas, noter sur la fiche protocolaire l'évaluation des conditions météo (conditions jugées bonnes, médiocres ou mauvaises).

Données à relever

Dans la mesure du possible, toutes les structures jugées favorables pour les reptiles et présentes sur le carré kilométrique sont à prospecter (lisières, haies, buissons, éboulis, murgiers, les rives des rivières, ...). Le parcours effectué ou les surfaces prospectées sont à reporter clairement sur la photocopie de carte fournie par le KARCH, y compris les zones marginales ou celles situées juste en dehors du carré, mais également prospectées, parce que très favorables. Une (ou plusieurs) photographie générale de l'habitat où l'espèce cible a été observée est à réaliser en indiquant le point précis d'où la photo a été prise et la direction. Si les biotopes favorables n'existent plus, ou si l'espèce cible n'a pas été observée, il faut tout de même photographier le site et particulièrement les structures favorables.



Les observations de reptiles sont à reporter sur la carte, avec l'abréviation de l'espèce. Les coordonnées GPS et autres informations sont à noter sur la fiche de terrain. Le nombre d'animaux observés et les catégories d'individus doivent être notés le plus précisément possible. Par exemple pour une espèce donnée: 3 femelles, 5 mâles, 2 juvéniles, 1 nouveau-né, et lorsque c'est possible: femelle gravide ou post-parturiente...

Il est aussi important de noter la durée effective de la recherche sur le terrain avec précision, de manière à évaluer correctement l'effort de recherche. Les recherches sont faites à vue, mais il est vivement conseillé de vérifier systématiquement tous les abris potentiels: planches, troncs, pierres plates... La pose de tôles, de cartons bitumés ou autres abris attractifs pour les reptiles est conseillée pour la recherche de coronelles. Veuillez dans ce cas l'indiquer sur la carte.

Les éventuelles observations d'amphibiens effectuées dans le carré kilométrique doivent aussi être notées.

Les menaces pour les reptiles et l'état des surfaces au sien du carré seront évaluées aussi précisément que possible et indiqués sur la feuille de terrain.

Données fournies par le KARCH

- A. Coordonnées kilométriques des carrés avec les espèces présentes
- B. Carte de la zone avec les anciennes données dont le KARCH dispose
- C. Copie du carré kilométrique pour le report des observations et des surfaces prospectées ou du parcours
- D. Vue aérienne du carré kilométrique

Données complémentaires à relever

Elles sont résumées sur la fiche de protocole. Il s'agit notamment des observations d'amphibiens et de vos remarques sur les menaces éventuelles.

Format et remise des données

Les données seront livrées sur les feuilles de protocole, au plus tard à la fin octobre. Les observateurs conserveront un double. En plus, les observations de reptiles et d'amphibiens seront transmises via Webfauna.ch avec la mention « RL » suivie de l'année (par exemple « RL2016 ») dans la rubrique « Projet ». Si les données ont été saisies par l'App, le nom du projet doit être rajouté rapidement dans webfauna (sur l'ordinateur). Par la même occasion, merci de contrôler les coordonnées de vos observations.

Pour tous renseignements complémentaires:

Andreas Meyer, karch, Tél: +41 (0) 32 725 72 09 ; Andreas.Meyer@cscf.unine.ch ou
Sylvain Ursenbacher, karch, Tél. +41 (0)32 725 72 08, natel +41 (0)79 386 99 29 ;
sylvain.ursenbacher@unine.ch